



Conseil économique et social

Distr. générale
13 novembre 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité d'administration de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

Quatorzième session

Genève, 30 janvier 2015

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la quatorzième session¹

Additif

Annotations

1. Adoption de l'ordre du jour

1. Le Comité d'administration souhaitera peut-être examiner et adopter l'ordre du jour de sa quatorzième session établi par le secrétariat et publié sous la cote ECE/ADN/30 et Add.1.

2. Élection du Bureau pour 2015

2. Le Comité d'administration doit en principe élire un(e) président(e) et un(e) vice-président(e) pour ses sessions de 2015.

3. État de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

3. Le Comité d'administration sera informé de l'état de l'ADN et du nombre de Parties contractantes.

¹ Diffusé en langue allemande par la Commission centrale pour la navigation du Rhin sous la cote CCNR/ZKR/ADN/30/Add.1.



4. Questions relatives à la mise en œuvre de l'ADN

a) Agrément des sociétés de classification

4. Depuis la dernière session, l'Autriche a agréé DNV GL SE et la Croatie a agréé Shipping Register of Ukraine. Le Comité d'administration souhaitera sans doute noter que des preuves de certification conformes à la norme ISO/IEC 17020: 2012 (sauf clause 8.1.3) avaient été reçues de Bureau Veritas.

b) Autorisations spéciales, dérogations et équivalences

5. Toute demande d'autorisation spéciale ou de dérogation reçue par le secrétariat après la publication du présent ordre du jour provisoire annoté sera communiquée au Comité d'administration sous la forme d'un document informel.

c) Notifications diverses

6. Le secrétariat fera connaître toute information reçue des Parties contractantes.

d) Autres questions

7. Le Comité d'administration souhaitera peut-être examiner toute autre question relative à la mise en œuvre de l'ADN.

5. Travaux du Comité de sécurité

8. Le Comité d'administration devrait examiner les travaux du Comité de sécurité à sa vingt-sixième session (26-30 janvier 2015) sur la base de son projet de rapport.

9. Le Comité d'administration souhaitera peut-être, en particulier, adopter les propositions de modifications du Catalogue de questions et la Directive relative à son application qui ont été actualisées pour tenir compte des modifications introduites dans l'ADN 2015.

6. Programme de travail et calendrier des réunions

10. La quinzième session du Comité d'administration de l'ADN devrait avoir lieu l'après-midi du 28 août 2015.

7. Questions diverses

11. Le Comité d'administration voudra peut-être examiner toute autre question soulevée en ce qui concerne ses travaux et son mandat.

8. Adoption du rapport

12. Le Comité d'administration souhaitera peut-être adopter le rapport sur sa quatorzième session sur la base du projet établi par le secrétariat et adressé par courrier électronique aux participants pour approbation après la réunion.
